



CITTA' DI TORINO



PROTOCOLE DE COOPERATION

Le Maire de Rabat et le Maire de Torino

en considérant

Le lien d'amitié existant entre l'Italie et le Maroc;

L'engagement commun pour le développement d'une région euro méditerranéenne de dialogue, de stabilité et de prospérité fondée sur la réaffirmation de la coopération économique, sociale et culturelle;

La conviction partagée que les administrations locales peuvent jouer un rôle central dans ce processus politique de dialogue et de développement socio-économique,

S'entendent à établir un cadre de coopération basé sur trois piliers:

1) Echanges d'expériences sur des sujets d'intérêt commun en matière de :

- Qualité urbaine: l'aménagement et l'entretien des espaces publics, des quartiers historiques, des espaces verts et des quartiers défavorisés;
- Services publics: systèmes de transport, gestion de l'eau, aménagement, valorisation et recyclage des déchets;
- Développement durable: protection de l'environnement, promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et lutte contre la pollution;
- Cohésion sociale: actions au soutien de personnes en situation difficile;
- Développement économique: création de pépinières d'entreprises, soutien au secteur des coopératives, promotion de parcs technologiques

2) Actions pour la coopération économique et l'attraction réciproque d'investissements à travers:

- la promotion d'échanges entre les opérateurs économiques;
- l'encouragement de manifestations à caractères économiques

3) Echange culturel à travers:

- l'organisation d'initiatives pour favoriser les connaissances réciproques des richesses culturelles respectives;
- la définition de projets communs pour la valorisation des patrimoines respectifs historiques et des musées

Une cellule de réflexion autour des axes de coopération peut être mise en place ayant comme objectif d'identifier des actions prioritaires avec l'élaboration d'un plan d'action annuel et de rechercher de sources de financement extérieures pour la réalisation des projets.

Le présent accord entre en vigueur dès sa signature, il est conclu pour une durée de trois ans. Il est renouvelable par tacite reconduction.

Date et lieu : le 23 novembre 2009 à Rabat

Sergio CHIAMPARINO
Maire de Torino



Fathallah OUALALOU
Maire de Rabat

